

# INTERVENTION SOCIALE POUR L'EAU



Si vous avez le statut BIM,  
Vous avez droit à une aide pour  
payer votre facture d'eau !

- Cette aide est versée par Vivaqua
- Elle est financée par la Région de Bruxelles-Capitale
- Vous n'avez rien à payer pour la recevoir

Service Énergie : 02/600 57 43



St Gilles Gillis



## QUI PEUT RECEVOIR CETTE AIDE ?

Vous pouvez recevoir cette aide si :

- Vous habitez en Région de Bruxelles-Capitale
- Vous-même ou au moins une personne dans votre ménage a le statut BIM au 1er janvier de l'année.

⚠ Si vous avez obtenu le statut BIM après le 1er janvier, vous recevrez l'aide l'année suivante.

## COMBIEN ALLEZ-VOUS RECEVOIR ?

Le montant octroyé dépend du nombre de personnes dans votre ménage.

Pour 2025 :

- 1 personne : **57,51 €**
- 2 personnes : **109,79 €**
- 3 personnes : **162,07 €**
- Plus il y a de personnes, plus le montant augmente.

⚠ Cet argent vous aide à payer votre facture d'eau.

## QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Dans la plupart des cas, vous ne devez rien demander.

Si vous avez droit à l'aide, Vivaqua vous enverra un courrier en août.

**Vérifiez simplement que :**

- Vous avez bien le statut BIM
- Vivaqua a votre numéro de compte bancaire
- Si vous avez un compteur collectif, vous devez remplir un formulaire

## **VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?**

Vous pouvez appeler gratuitement Vivaqua : **0800 62 168**

Vous êtes saint-gillois, vous pouvez aussi contacter nos services. Ils peuvent vous aider gratuitement :

**Eco&Co – CPAS de Saint-Gilles**

Rue du Fort 33, 1060 Saint-Gilles

02 533 95 90

eco&co@cpasstgilles.brussels

**Service Énergie – CPAS de Saint-Gilles**

Rue du Fort 25, 1060 Saint-Gilles

02 600 57 30

energie@cpasstgilles.brussels